

OPERATION

# Nouvelle évacuation de campements de migrants dans le nord de Paris

Par [AFP](http://www.liberation.fr/auteur/2005-afp)(<http://www.liberation.fr/auteur/2005-afp>) — 18 août 2017 à 06:55 (mis à jour à 07:43)



Réfugiés et migrants dans des campements sauvages porte de La Chapelle, dans le nord de Paris, le 7 juillet 2017 Photo Eric FEFERBERG. AFP

Une opération d'évacuation de campements de migrants installés depuis plusieurs semaines porte de La Chapelle, dans le nord de Paris, a débuté vendredi, la 35<sup>e</sup> en deux ans dans la capitale, affirment dans un communiqué les préfetures de police et d'Ile-de-France.

## **Plus de 1.000 migrants**

Peu après 06H00, 350 policiers mobilisés pour l'opération rassemblaient les migrants présents, sac au dos ou petit sac de voyage avec eux, avant qu'ils ne soient évacués à bord d'une trentaine de bus, a constaté une journaliste de l'AFP. «*On nous a pas dit où on allait*», lâche Ali, un Soudanais de 24 ans après s'être placé dans la file d'attente du dispositif de filtrage.

A la veille de l'opération de vendredi, ils étaient «*plus de 1.000*», selon le directeur général de France Terre d'Asile, Pierre Henry.

«*Ces campements illicites, qui présentent des risques importants pour la sécurité et la santé de leurs occupants comme des riverains, ont fait l'objet d'un arrêté du préfet de Police prévoyant l'évacuation de leurs occupants*», expliquent les préfetures. Les migrants concernés «*feront l'objet d'un examen complet et approfondi de leur situation administrative*» et seront orientés en fonction «*dans des structures d'hébergement adaptées à leur situation*», ajoutent-elles.

«*Les primo-demandeurs d'asile seront orientés dans le dispositif national afin de poursuivre leur démarche en France. Les personnes connues dans un autre Etat membre seront prises en charge temporairement le temps que soit organisé leur retour vers cet Etat membre, qui a seul vocation à instruire leur demande d'asile. Les personnes déboutées du droit ou en situation irrégulière auront vocation à être reconduites à la frontière*», détaillent les autorités.

## **«Plus de 2.000 places d'hébergement prévues»**

Plusieurs centaines d'Afghans, Soudanais, Somaliens, Erythréens s'étaient à nouveau installés près du centre humanitaire pour migrants ouvert depuis novembre porte de la Chapelle, après la dernière opération d'évacuation qui avait concerné 2.800 personnes le 7 juillet.

«Plus de 2.000 places d'hébergement ont été prévues, essentiellement en gymnases», a déclaré à l'AFP Didier Leschi, directeur général de l'Ofii. «Un total de 18 gymnases ont été mobilisés pour héberger les migrants», et des agents seront envoyés sur place pour informer les migrants sur les demandes d'asile et le retour, et participer au recensement, a-t-il aussi indiqué.

Les autorités espéraient éviter la réinstallation de migrants sur place pendant l'été, mais les arrivées se sont maintenues au même rythme de 30-50 arrivées par jour minimum, beaucoup plus selon certaines associations, et les campements insalubres, disséminés sous l'autoroute ou le long des boulevards extérieurs, se sont vite reconstitués aux alentours du centre humanitaire installé dans le secteur. Trois jours après l'évacuation de juillet, on comptait 200 personnes hors du centre.

Le «*plan migrants*» présenté par le gouvernement mi-juillet, et qui doit s'accompagner d'un projet de loi en septembre, prévoit plus de 12.000 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile et les réfugiés. Dénoncé par les associations comme un «*énième ajustement d'une politique sans cap*», il prévoit notamment des efforts sur l'intégration et de ramener les procédures de demandes d'asile de 14 à six mois, ainsi qu'un durcissement des renvois pour les déboutés.

[AFP \(http://www.liberation.fr/auteur/2005-afp\)](http://www.liberation.fr/auteur/2005-afp)